

## **RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**

(R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 9)

### **Ordonnance numéro OCA15 17013 (C-4.1) relative à la réduction de la limite de vitesse à 30 km/h de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin, dans des zones scolaires, dans le cadre du programme « À pied à vélo, ville active »**

À la séance ordinaire du 22 juin 2015, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce décrète :

1. La réduction de la limite de vitesse, pour ces zones scolaires, à 30 km/h, de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin :
  - Sur l'avenue Van Horne, entre l'avenue Victoria et l'avenue de Westbury;
  - Sur l'avenue Victoria, entre l'avenue Van Horne et la rue De La Peltrie;
  - Sur la rue de Terrebonne, entre l'avenue de Mayfair et l'avenue King-Edward;
  - Sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre l'avenue de Kent et l'avenue Appleton;
  - Sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre la rue Jean-Brillant et l'avenue Lacombe;
  - Sur l'avenue Lacombe, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Gatineau;
  - Sur l'avenue Victoria, entre l'avenue Barclay et la rue Mackenzie.
2. La modification de l'ordonnance principale OCA10 17010 (C-4.1) pour les portions du territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce mentionnés à l'article 1 de la présente ordonnance et illustrée au Plan de signalisation joint en annexe.

#### **ANNEXE 1**

Plan de signalisation

GDD 1156880002

---

Ce règlement est entré en vigueur le 21 septembre 2015 et a été publié le 23 septembre 2015 dans le journal Le Devoir.

#### VERSION OFFICIELLE DES RÈGLEMENTS

L'édition électronique des règlements de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce ne constitue pas la version officielle; elle ne saurait avoir préséance, en cas de divergence, sur l'original conservé par la Division du greffe de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

#### TERRITOIRE D'APPLICATION

Ces règlements ne sont applicables que dans les limites territoriales de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.



## Plan de Signalisation

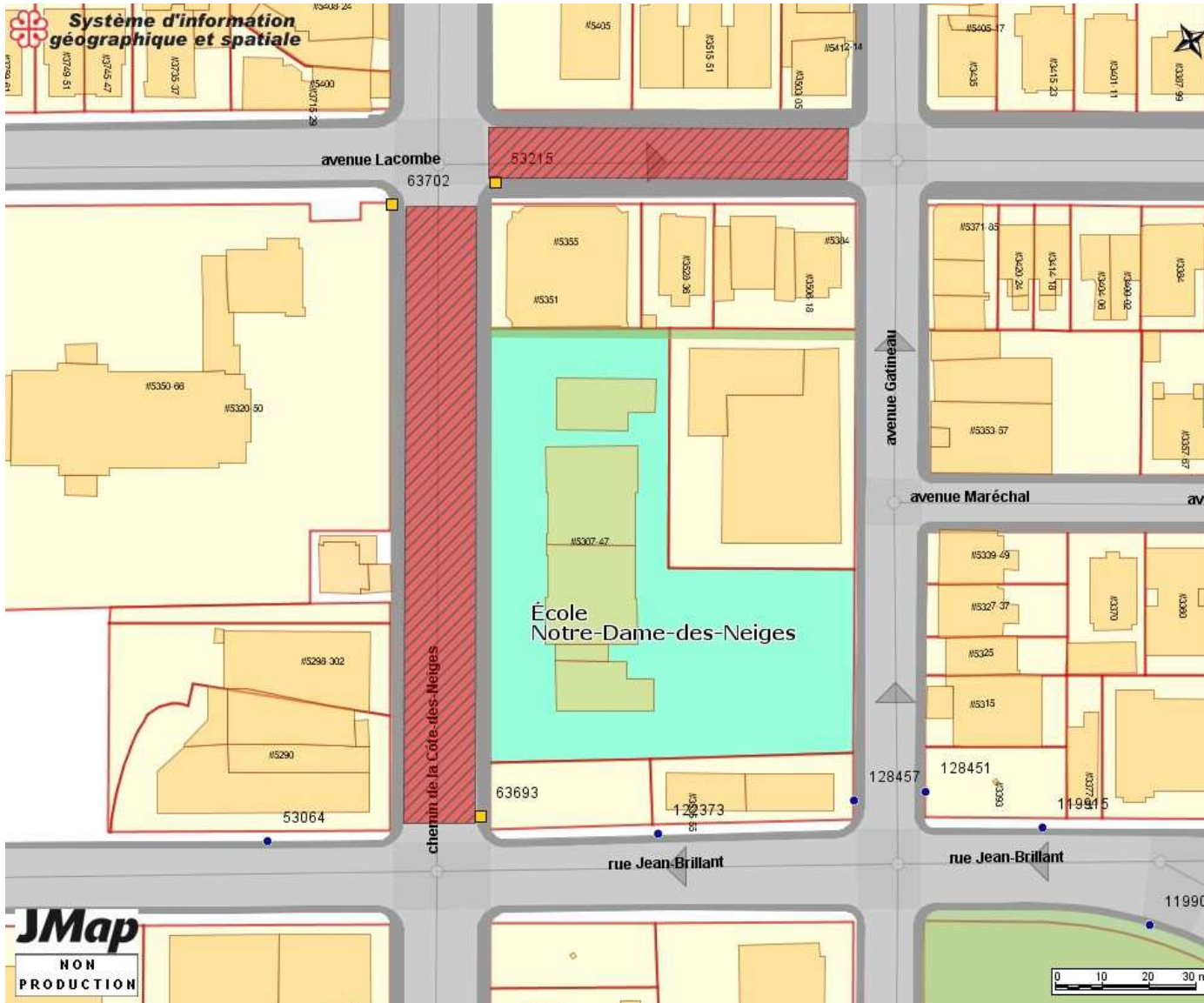
-Chemin de la Côte-des-Neiges entre l'avenue Plamondon et l'avenue Kent

■ Nouveaux panneaux 30 km/h, 7h-17h lundi au vendredi de septembre à juin

● Panneaux 30 km/h existants

Préparé par : Jonathan Leduc  
Approuvé par : Pascal Trottier

Ville de Montréal  
Arr. CDN-NDG  
Direction des Travaux Publics  
Division des Études Techniques



## Plan de Signalisation

-Chemin de la Côte-des-neiges entre l'avenue Lacombe et la rue Jean-Brillant, ainsi que l'avenue Lacombe entre le Chemin Côte-des-Neiges et l'avenue Gatineau

■ Nouveaux panneaux 30 km/h, 7h-17h lundi au vendredi de septembre à juin

● Panneaux 30 km/h existants

Préparé par : Jonathan Leduc  
Approuvé par : Pascal Trottier

Ville de Montréal  
Arr. CDN-NDG  
Direction des Travaux Publics  
Division des Études Techniques



## Plan de Signalisation

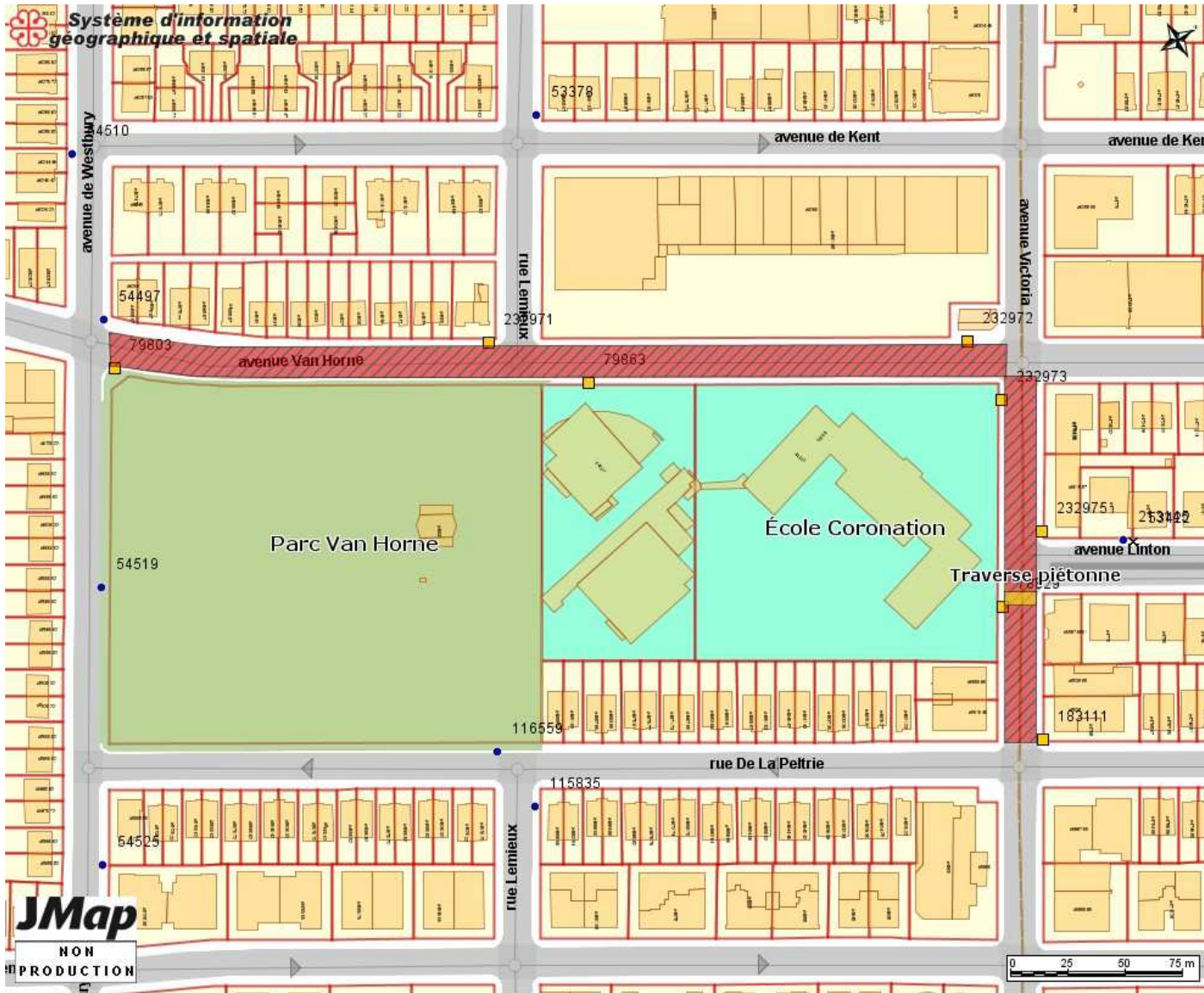
-Avenue Victoria entre la rue Mckenzie et l'avenue Barclay

■ Nouveaux panneaux 30 km/h, 7h-17h lundi au vendredi de septembre à juin

● Panneaux 30 km/h existants

Préparé par : Jonathan Leduc  
Approuvé par : Pascal Trottier

Ville de Montréal  
Arr. CDN-NDG  
Direction des Travaux Publics  
Division des Études Techniques



## Plan de Signalisation

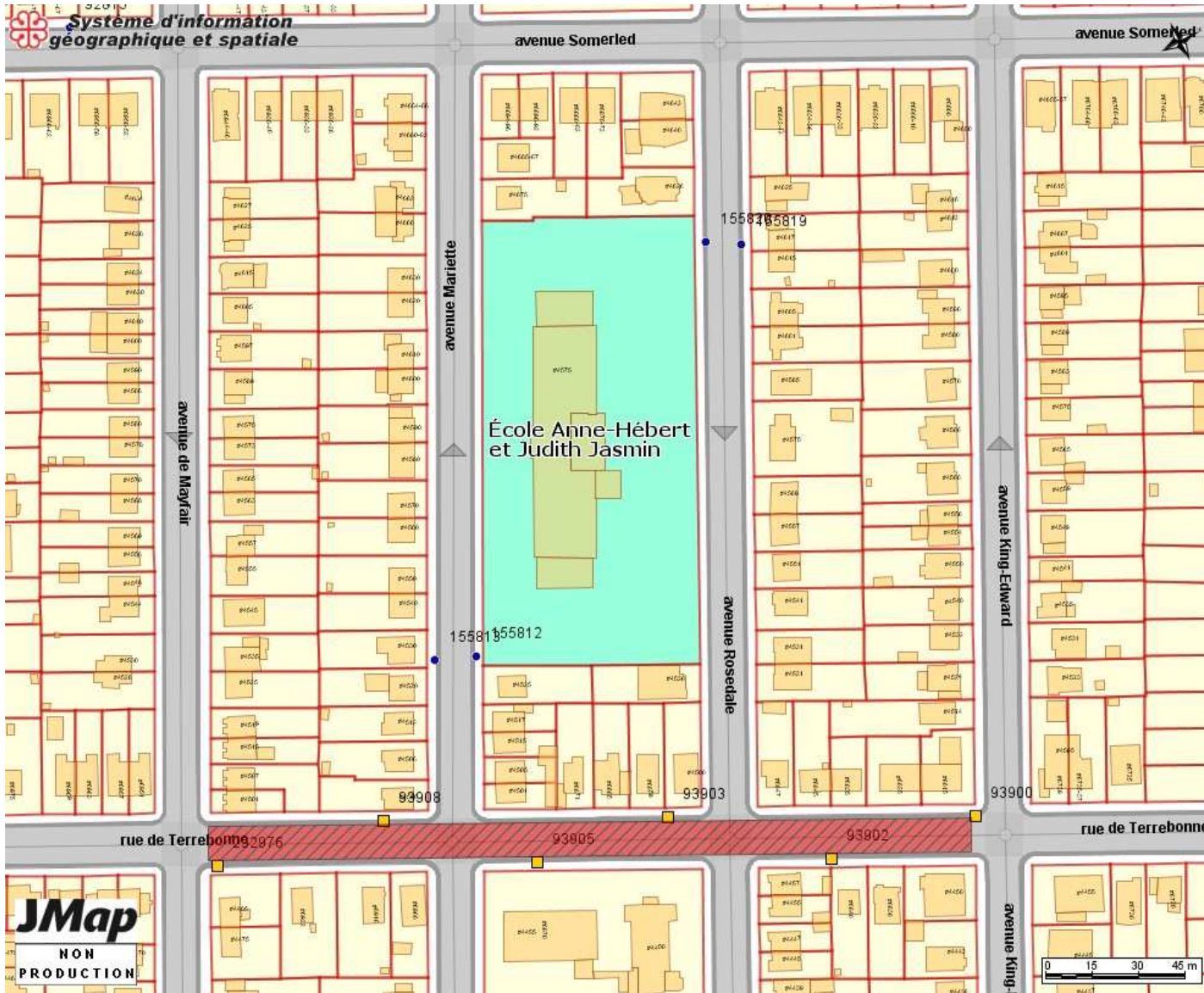
-Avenue Victoria entre l'avenue Van Horne et la rue de la Peltrie, ainsi que l'avenue Van Horne entre l'avenue Westbury et l'avenue Victoria

■ Nouveaux panneaux 30 km/h, 7h-17h lundi au vendredi de septembre à juin

● Panneaux 30 km/h existants

Préparé par : Jonathan Leduc  
Approuvé par : Pascal Trottier

Ville de Montréal  
Arr. CDN-NDG  
Direction des Travaux Publics  
Division des Études Techniques



## Plan de Signalisation

-Rue Terrebonne entre l'avenue Mayfair et l'avenue King-Edward

■ Nouveaux panneaux 30 km/h, 7h-17h lundi au vendredi de septembre à juin

● Panneaux 30 km/h existants

Préparé par : Jonathan Leduc  
Approuvé par : Pascal Trottier

Ville de Montréal  
Arr. CDN-NDG  
Direction des Travaux Publics  
Division des Études Techniques